

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET INTRA-FAMILIALES

SECTEUR DE COLMAR ET NORD DU HAUT-RHIN

Pas le droit
d'avoir de
l'argent...

Pas le droit de
sortir de chez
moi...

Pas le droit de
travailler !

Régulièrement
insulté-e et/ou
menacé-e

Obligé-e de
me marier...

Déjà été
frappé-e

Obligé-e d'avoir
des relations
sexuelles...

En danger !

Pas de
communication
extérieure...

Souffrance au
travail...

Mal dans mon
corps, dans
ma tête...

À qui parler ?

Où aller ?

Comment faire ?

Qui va me comprendre ?

Que faire, porter plainte ?

Pas en possession de
papiers d'identité !

Enfants en
danger !



UN RÉSEAU D'AIDE DE PROXIMITÉ POUR COLMAR ET SA RÉGION

Renseignements en pages suivantes pour :

- l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation
- l'accompagnement dans les démarches
- l'hébergement d'urgence et le logement
- le soutien psychologique
- le lien parents-enfants
- la prise en charge des auteurs de violence

*Et il y a toujours un service d'action sociale près de chez vous : mairies et assistant-es de service social des Espaces Solidarité du Conseil Général du Haut-Rhin...
Sans oublier votre médecin traitant.*

En cas d'urgence... 24 heures/24

» Téléphone :

- le **17** : Police et Gendarmerie (112 à partir d'un portable)
- le **15** : SAMU
- le **3919** : Violences faites aux femmes (portage assuré par la Fédération Solidarité Femmes)
- Centre Hospitalier de Colmar / Service des urgences - Tél. **03 89 12 41 80**

» Hébergement d'urgence :

1 numéro d'appel unique : le **115**

- Association APPUIS : CHRS Les Épis à Colmar
- Association ESPOIR : CHRS Schoelcher à Colmar

Des places spécifiquement destinées aux femmes victimes de violence sont réservées sur l'ensemble du département.

Et par la suite...

» Hébergement d'insertion :

Des référents de la demande d'hébergement dans les CHRS :

- Association ESPOIR :
CHRS Clair Horizon à Volgelsheim - Tél. **03 89 72 55 86**
CHRS Tjibaou à Colmar (femmes isolées et couples sans enfants)
Tél. **03 89 41 80 22**

- Association APPUIS :
CHRS Les Épis à Colmar - Tél. **03 89 29 60 01**

Des logements d'insertion :

- Association Caroline Binder à Logelbach : Logements « le Portail »
Tél. **03 89 27 04 01**

Et un coordonnateur :

- SURSO - Tél. **03 89 56 05 55**

Missions générales :

Dans le cadre de leurs missions de sécurité publique générale, les gendarmes s'attachent à privilégier le contact avec la population, assurent de jour comme de nuit la protection des personnes et des biens, renseignent, alertent et portent secours.

Missions liées aux Violences Intra-Familiales (V.I.F.) :

Missions du gendarme : Accueil, aide et assistance aux victimes d'infractions pénales. Recueil des plaintes et ouverture d'une enquête sous le contrôle du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance compétent (COLMAR ou MULHOUSE).

Prise en compte des situations sociales dégradées par une **intervenante sociale gendarmerie (ISG)**:

- Une ISG pour le secteur NORD (Arrondissements de COLMAR et SOULTZ - GUEBWILLER)
- Une ISG pour le secteur SUD (Arrondissements de MULHOUSE - THANN et ALTKIRCH)

Missions des I.S.G. : Apporter des réponses ou des orientations pour faire évoluer favorablement la situation détectée par le gendarme de brigade. Soutenir la personne en temps réel, en liaison avec des associations d'aide aux victimes. Donner une réponse immédiate par une écoute attentive et professionnelle, en informant sur les dispositifs sociaux, les droits et la procédure.



Adresse :

56 rue de la Cavalerie - BP 60529 - 68021 COLMAR Cedex

Tél. 03 89 21 51 99 (Standard) ou 17

Adresse mail : bta. ou cob. + nom de la commune d'implantation

@gendarmerie.interieur.gouv.fr

(Exemple: cob.colmar@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ou bta.munster@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Horaires : Les bureaux des 37 brigades de gendarmerie du département sont ouverts au public. L'accueil est réalisé par le militaire de permanence, du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ainsi que les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. En cas d'urgence, l'accueil y est assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Centralisation des appels d'urgence : Le Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie (C.O.R.G.) implanté à COLMAR, reçoit et traite les appels « 17 » émanant de la zone de compétence Gendarmerie, tous les appels parvenant aux brigades durant la nuit ainsi que ceux transmis à partir des bornes d'appels d'urgence sur le réseau autoroutier et routier.

Site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou www.haut-rhin.gouv.fr



En cas d'urgence et de danger

Police 17

SAMU 15 (à partir d'un portable 112)

Porter plainte dès que possible

- Porter plainte auprès de la Police ou par écrit auprès du Procureur de la République.
- Faire pratiquer un examen médical pour constater les violences subies, à l'hôpital ou chez votre médecin traitant.
- Obtenir des témoignages écrits de proches et voisins, accompagnés d'une photocopie de la pièce d'identité.

À défaut de plainte

Signaler les faits à la Police par main-courante pour une utilisation ultérieure.

Si vous quittez le domicile

- Signalez votre départ aux services de police,
- Emportez : une somme d'argent, du linge, des adresses ou numéros de téléphone utiles, des documents importants : carte d'identité, livret de famille, carnet de santé des enfants, copie de jugement...

Si vous souhaitez un entretien

L'intervenante sociale du Commissariat Central de Colmar propose à toute personne (victime ou mis en cause) un espace d'accueil, d'écoute et de soutien au sein même du Commissariat.

Elle informe également sur les droits et dispositifs existants, et oriente les personnes vers les structures spécifiques du territoire.

Horaires de présence de l'intervenante sociale au Commissariat : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf le vendredi, jusqu'à 17h)

Pour la contacter : appeler au 03 89 29 63 47



Commissariat Central

Adresse :

2, rue de la Cavalerie – 68000 COLMAR

Tél. 03 89 29 47 00

Horaires :

24h/24 et 7j/7

Accueil de jour départemental pour les femmes victimes de violences :

Lieu d'accueil et d'écoute des femmes victimes de violences et de leurs enfants, respectant leur anonymat, destiné à informer les femmes sur leurs droits et sur les dispositifs existants et à les accompagner et les orienter vers les acteurs et services spécialisés de soutien et d'accompagnement.

Mission d'intérêt général d'accès aux droits :

- Des juristes professionnels apportent une réponse personnalisée, accessible, concrète, gratuite, anonyme et confidentielle.
- Pour toute demande en matière de droit de la famille, droit des victimes, droit des étrangers.



Accueil de jour :

Adresse :

Centre d'information sur les droits des femmes
et des familles (CIDFF)
20, avenue Kennedy - 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 60 45 43 et 06 48 55 68 99

Adresse mail :

info-violences.cidff68@orange.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00

Site internet :

www.cidff68.fr



Missions :

- Accueil d'urgence, écoute.
- Mise à l'abri si besoin d'hospitalisation dans un service de soins.
- Accompagnement social / Interprétariat.
- Protection de l'enfance.
- Dans le cadre d'une procédure judiciaire, mobilisation de la médecine légale.
- Orientation vers des structures adaptées pour l'accompagnement psychosocial.
- Orientation vers le 115 si besoin d'hébergement.



SAU

(Service d'Accueil des Urgences) :

Bât. 39 – 39 avenue de la Liberté
68024 COLMAR CEDEX
24h/24 – 7j/7

PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) : Bât. 26 B – 39 avenue de la Liberté 68024 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 12 46 65

Site internet : www.ch-colmar.fr

CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH PÔLE D'ACTIVITÉ CLINIQUE 2/3



Missions :

Les Centres médico-Psychologiques ont pour missions de vous accueillir, de vous écouter et de vous offrir des soins et des consultations en santé mentale. Ils existent au plus proche de chez vous à Colmar, Ensisheim, Rouffach et Munster. Ils proposent :

- Un accueil infirmier d'écoute, d'évaluation et d'orientation ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 17h00. En fonction de vos besoins, il vous sera possible de rencontrer un professionnel de l'équipe pluridisciplinaire sur RDV (assistant de service social, psychologue, infirmier et médecin psychiatre).
- Des consultations psychologiques sur RDV du lundi au vendredi.
- Un point écoute, le GAPE (Guidance Accueil Point Écoute) sur RDV du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00 sur Colmar et Ensisheim. Trois psychologues vous accueillent dans le cadre d'entretiens de crise et vous apportent une écoute et des conseils psychologiques.



Colmar :

Centre d'Accueil et de soins psychothérapeutiques « Les Blés »

1 boulevard Leclerc – 68000 COLMAR
Secrétariat : 03 89 78 78 60 – Accueil infirmier : 03 89 78 78 66

Ensisheim :

Centre Médico-psychologique
« Maison MOSMANN »

1 rue Xavier Mosmann – 68190 ENSISHEIM
Secrétariat : 03 89 26 39 69

Munster :

Centre médico-psychologique – Hôpital Loewel
6 rue du Moulin – 68140 Munster
Secrétariat : 03 89 77 49 57

Rouffach :

Centre Médico Psychologique –
Centre Hospitalier de Rouffach
27 rue du 4^{ème} RSM – 68250 ROUFFACH
Secrétariat Pôle 2/3 : 03 89 78 70 12 ou 03 89 78 70 13

Site internet : vwww.ch-rouffach.fr

Dispositif Mobile d'Accompagnement des Victimes d'infraction dans l'Immédiat

- Apporter un soutien spécifique aux victimes les plus traumatisées dans le but d'enrayer l'installation du traumatisme chez la victime en état de choc.
- Sur saisine téléphonique d'un professionnel, le Dispositif Mobile intervient dans l'immédiat, sur l'ensemble du département du Haut-Rhin, pour accompagner les personnes victimes d'infractions pénales dans leurs démarches.

La Licorne - Prévention et traitement des maltraitances sexuelles

Actions de sensibilisation, interventions au sein des établissements scolaires, soutien psychologique individualisé,...



Adresse :

12, rue du chêne – 68100 MULHOUSE

Tél. 03 89 56 28 88

Adresse mail :

info@accord68.grg

Horaires :

- **Dispositif Mobile d'Accompagnement des Victimes d'infraction dans l'Immédiat**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00
(sauf jeudi après-midi)

Les samedi et dimanche et jours fériés
de 10h00 à 18h00

- **La Licorne :**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Site internet :

www.accord68.org

ASSOCIATION APPUIS



L'association s'implique dans la lutte contre les violences intra-familiales.

Missions :

- Accueil, diagnostic et orientation, notamment en urgence.
- Hébergement individuel ou avec les enfants sur Colmar, Neuf-Brisach ou Wintzenheim. Dans le cadre de l'hébergement, l'établissement d'accueil peut vous proposer un soutien et un accompagnement social sur différents champs (santé, parentalité, emploi, justice...) afin de retrouver une autonomie sociale et personnelle.



Adresse :

4 rue Humbret - 68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 41 79

Adresse mail :

chrslesepis@association-appuis.fr

Horaires :

En semaine de 8h00 à 22h00

Samedi de 8h45 à 20h45

Dimanche et jours fériés de 14h00 à 22h00

Permanence téléphonique 24h/24

Site internet :

www.association-appuis.fr

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS (ASTI)

VIVRE ENSEMBLE



A COLMAR

Missions :

- Accueil, écoute, information et orientation : accueillir, écouter et informer les personnes en difficultés sur leurs droits et démarches. Orienter selon les besoins vers le service ou la structure compétente.
- Accompagner dans toutes démarches, individuellement et durablement jusqu'à une certaine autonomie, notamment les femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, ne maîtrisant pas ou peu le français, de toutes origines.

Autres missions :

Soutien aux parents dans les écoles, soutien scolaire, ateliers sociolinguistiques.



Adresse :

Maison des Associations
6, route d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Tél. 03 89 23 45 27

Adresse mail :

asti.colmar@wanadoo.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et 14h00 à 18h00

Site internet :

www.asticolmar.fr

ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES CENTRE DE MÉDIATION FAMILIALE (ASFMR)



Agit pour la reconnaissance de la famille monoparentale et recomposée et ses besoins spécifiques avant, pendant et après une rupture.

Missions :

- Accueil, écoute, orientation vers l'interlocuteur adéquat.
- Information sur les droits et démarches administratives, juridiques, sociales, familiales.
- Accompagnement individualisé des personnes et facilitation des démarches, soutien.
- Groupe de parole spécifique violences animé par des professionnels et thérapeutes.
- Atelier parentalité.
- Café des parents.
- Groupe monoparentalité et paternité.
- Réseau loisirs et culture : organiser des activités et des formations pour éviter l'isolement, permettre la rencontre, retisser du lien social.
- Médiation familiale : dépasser le conflit affectif, restaurer le dialogue, identifier les besoins des enfants, négocier des accords.
- Écoute jeunes : permettre la mise en mots d'une difficulté relationnelle liée à la séparation parentale.



Adresse Siège social :

4-6 rue de la 5^{ème} Division Blindée – 68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 58 17

Adresse mail :

famillemonoparentale68@wanadoo.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et 14h00 à 17h30

Site internet :

www.divorce-médiationfamiliale68-asfmr.org

ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS DU HAUT-RHIN



Missions :

Accueil, information, écoute, accompagnement, orientation des familles.

Services :

- **Écoute téléphonique anonyme**
Inter Service Parents 03 89 24 25 00
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
Violences conjugales, sexuelles et familiales
Espace Écoute Jeunes 03 89 41 41 14
du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
- **Soutien psychologique**
Consultation de psychologues, conseillères
conjugales et familiales sur rendez-vous.
Violences conjugales, sexuelles et familiales.
- **Lien Parents-Enfants**
Médiation familiale lorsqu'il y a conflits
et rupture de communication entre les parents
lors d'une séparation 06 13 13 09 63.
Consultations individuelles, atelier d'accom-
pagnement à la parentalité, cafés des parents.
Groupe de parole pour enfants de parents
séparés ou de familles recomposées.



Adresse :

Maison des Associations
6 route d'Ingersheim – 68000 COLMAR

Tél. 03 89 24 25 00

Adresse mail :

epe.68@wanadoo.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00
et sur RDV

Site internet :

<http://ecoledesparents68.free.fr>



Adresse :

9 A avenue de Rome – 68000 Colmar
Tél. 03 89 23 74 49

Adresse mail :

petiteourse68@gmail.com

Horaires :

Rencontres médiatisées simples :
le mercredi de 14h00 à 18h00
et le samedi de 9h00 à 18h00.

Rencontres médiatisées renforcées :

Uniquement sur RDV.

Site internet :

(en projet pour 2014)

LA PETITE OURSE

Missions :

L'Espace Rencontre est un lieu neutre qui met en place des rencontres simples et/ou renforcées entre les enfants et les parents lorsque ces rencontres sont interrompues, trop difficiles ou trop conflictuelles, suite notamment à des séparations de couples consécutives à des situations de violences conjugales et/ou familiales. Ces rencontres ont lieu en présence d'un médiateur.

La Petite Ourse propose, pour ces situations, un lieu tiers, où un soutien et un accompagnement de l'enfant et des parents permettent de restaurer la confiance, de renouer, reconstruire voir consolider les relations enfant/parent au-delà de la séparation des deux parents.

Missions :

Service d'aide aux victimes d'infractions pénales (vols, violences, agressions sexuelles...) :

- Écoute-soutien-informations sur la procédure pénale-aide à la constitution de dossiers.
- Accompagnement dans les démarches juridiques.
- Soutien psychologique sur rendez-vous.

CHRS Insertion :

- Hébergement individuel sur Colmar et hébergement individuel ou avec les enfants sur Volgelsheim.
- Soutien et accompagnement social afin de retrouver une autonomie.



Adresse :

78 avenue de la République – 68025 COLMAR Cedex

Tél. 03 89 41 50 93

Adresse mail :

servicejudiciaire@association-espoir.org

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
(fermé le mardi et mercredi après-midi)

Site internet :

www.association-espoir.org

CHRS INSERTION

Adresse mail :

chrs.tjibaou@calixo.net
ch.espoir@orange.fr

Horaires :

7j/7 de 8h00 à 23h00



Accueil, écoute, informations juridiques, orientation :

La MAISON de la JUSTICE et du DROIT, structure d'accès au droit, accueille, écoute et renseigne le justiciable à propos des questions juridiques qu'il se pose puis l'oriente vers le service approprié.

- **Permanence de conciliateurs**
Uniquement sur Rendez-vous.
- **Permanence d'avocats**
Tous les lundi et jeudi de 14h00 à 16h00 hors vacances scolaires.
(Pour la permanence au Tribunal de Grande Instance – Tél. 03 89 20 56 00)
- **Permanence de notaires**
1 fois par mois selon planning établi à la MJD de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous.
- **Permanence d'huissiers de justice**
Les 1^{ers} et 3^{ème} mardi du mois de 14h00 à 15h00.
- **Permanence de l'écrivain public**
1 mardi sur 2 de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (spontanément et sur rendez-vous)
- **Permanence de l'association espoir
(aide aux victimes d'infractions pénales)**
Tous les mardis de 13h30 à 16h30.



Adresse :

11 A, rue de Rome – 68000 COLMAR

Horaires d'ouverture au public :

Les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Le mercredi de 8h30 à 12h00

En dehors de ces horaires, il n'y a pas d'accueil public
ni de standard.

Missions sur l'ensemble du département :

- Lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur les relations affectives (contraception, Interruption Volontaire de Grossesse, infections sexuellement transmissibles, difficultés relationnelles dans le couple et/ou la famille, grossesse, violences).
- Conseil Conjugal : accueil de couples sur rendez-vous.
- Accompagnement individualisé de femmes victimes de viol ou d'inceste.
- Groupes de parole pour des femmes victimes de viol ou d'inceste.

L'anonymat est assuré pour les personnes accueillies.



Adresse :

Le Planning Familial 68
20 avenue Kennedy – 68200 MULHOUSE

Tél./Fax 03 89 42 42 12

Adresse mail :

planningfamilial68@wanadoo.fr

Permanences d'accueil du public :

Lundi et jeudi de 18h00 à 19h00
Mercredi de 14h00 à 16h00

Permanences téléphoniques :

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
et mardi, mercredi et vendredi de 16h30
à 19h30 au 03 88 32 28 28
Les lundis et jeudis : de 16h30 à 19h30
au 03 89 42 42 12

Missions :

- Accueil écoute information et orientation.
- Accompagnement dans les démarches.
- Soutien psychologique.
- Liens parents enfants.

Les galères, petites et grandes, du quotidien fragilisent parfois l'envie que l'on peut avoir de prendre soin de soi. Dans ces conditions, prendre soin de soi n'est plus vécu comme une priorité au jour le jour. Les soucis de santé peuvent ainsi s'accumuler au risque de provoquer des dommages physiques, psychologiques ou de nature à rendre plus compliqués et incertains les liens que l'on peut avoir avec les autres et son environnement en général. Les professionnels de l'AFPRA sont là pour aider les autres acteurs, professionnels ou usagers, à mieux reprendre le fil des questions de santé et amener les personnes à réapprendre à s'occuper d'elles. Cet accompagnement favorise une meilleure compréhension du « soin » et un meilleur accès aux différents dispositifs de santé. Lorsque la personne a besoin de soin mais ne sent pas prête à faire les démarches, l'équipe de l'AFPRA propose un accompagnement qui permet de réfléchir à ces difficultés particulières et à se préparer à retrouver la motivation pour s'occuper de soi.



Adresse :

7 bis rue des Franciscains – 68100 MULHOUSE

Tél. 03 89 56 90 80

Appels traités par le secrétariat aux horaires de bureaux puis transmis aux intervenants de terrain qui se chargent de rappeler la personne.

Horaires :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 8h30 à 12h00

Site internet :

www.oppelia.fr

Missions :

Écoute, accompagnement, mise à l'abri de jeunes filles et jeunes femmes confrontées aux violences, ruptures familiales et au mariage forcé.

Les intervenants peuvent intervenir sur tout le département du Haut-Rhin.



Tél. 06 49 29 11 56

Adresse mail :

mariageforce21@gmail.com



D. D. C. S. P. P.
Mission Droits des
Femmes et Égalité

